

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Observatoire et Promotion du Territoire
1 22 13

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY**

OBJET : Provence Tourisme : mission de préfiguration de "MP2019 gastronomie".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au développement économique et à l'emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département s'est engagé à développer et valoriser la filière de la gastronomie, fondamentale en raison de ses liens avec la filière agricole, la santé publique et un certain art de vivre, facteur d'attractivité et de fréquentation touristique du territoire.

Aussi a-t-il choisi de la célébrer par l'évènement « MP 2019 année de la gastronomie en Provence » présenté à l'Hôtel du Département le 15 décembre 2017 sous le parrainage de Gérald Passadat, chef triplement étoilé, du restaurant marseillais « Le Petit Nice ».

Pendant toute l'année 2019, le territoire départemental sera dévoilé et valorisé sous l'angle de la gastronomie, grâce à une programmation pluridisciplinaire et une mise en scène de l'univers gastronomique et des savoir-faire associés.

Provence Tourisme en sera le maître d'ouvrage et assurera sa direction éditoriale et artistique.

Afin de lancer dès 2018 la mission de préfiguration de cet évènement, l'association doit recruter et installer dans ses locaux une équipe pluridisciplinaire dédiée et spécialiste de ce type d'évènement :

- un chef de projet (Conception de la programmation, constitution des partenariats, ligne directrice de la mise en scène, suivi de la mise en œuvre, coordination générale, élaboration du budget précis de l'opération, développement des partenariats engagés),
- un assistant (Suivi administratif, organisation de réunions, rendez-vous avec les partenaires),
- un chargé de l'animation et du marketing,
- une ou plusieurs personnes en charge de la production.

Provence Promotion sollicite à cet effet une aide de 200 000 € pour couvrir l'intégralité des dépenses correspondantes :

- 133 000 € pour le fonctionnement de l'équipe,
- 54 000 € pour l'accompagnement juridique,

- 13 000 € pour les dépenses liées à la recherche de partenariats, mécénats, parrainages.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL